

Égalité des chances : c'est valable aussi pour le Service Civique !

« Donner à chaque jeune les mêmes chances de réussir ». C'est la « promesse républicaine » qu'a réaffirmé le Président de la République mardi lors de son déplacement à Clermont-Ferrand. Unis-Cité, association pionnière du Service Civique des jeunes en France, partage cet objectif. Si elle a inventé il y a plus de 20 ans cette nouvelle forme d'engagement des jeunes qu'est le Service Civique, c'est justement pour **donner à tous les jeunes la chance de pouvoir s'engager...au-delà de leurs propres difficultés ou de leurs origines sociales. Le défi aujourd'hui, c'est que tous les jeunes aient la même chance...d'accéder au Service Civique !**

Le « plan jeune » présenté au mois de juillet, le plan dit « 1 jeune 1 solution », a annoncé la création de 100 000 places de service civique supplémentaires en 2020/21. Si des centaines de milliers de jeunes diplômés vont se retrouver cette année sur le marché du travail, et, peut-être, se retourner vers le Service Civique avant de trouver leur place dans le monde professionnel, ce développement du service civique ne doit pas bénéficier aux seuls bacheliers et diplômés...Tous les **jeunes dans leur diversité ont envie de se rendre utiles, ils ont tous des compétences et des savoir-faire à valoriser : tous doivent avoir leur place dans le Service Civique !** Même s'ils ont un handicap..., même s'ils ont décroché de l'école très jeune..., même s'ils sont sans activité depuis des années..., même s'ils habitent au fin fond d'un quartier prioritaire ou d'un village reculé..., même s'ils se sentent parfois « bons à rien »... À nous de leur dire que notre société a besoin d'eux, et de leur montrer, en veillant à ce que tous soient informés de l'existence du Service Civique et trouvent une organisation pour les accueillir et une mission qui les intéresse !

Il en va de **notre responsabilité collective et l'Etat doit en être le garant**. L'agence en charge du dispositif doit avoir des objectifs de diversité à atteindre. Elle doit les répercuter sur les organisations qui accueillent les jeunes, et les aider à trouver, en face, une diversité de jeunes prêts à s'engager auprès d'elles, via des campagnes et des réseaux de communication adaptés à la diversité de la jeunesse de France. Donner les moyens aux structures qui les accueillent, d'apporter un tutorat et un accompagnement dans la préparation à « l'après Service Civique » adaptés, renforcés, s'avère aujourd'hui également nécessaire. Ce sont là des moyens concrets à allouer à l'objectif affiché par le Président de la République de « donner à chaque jeune les mêmes chances de réussir » !

Marie Trelle-Kane, Fondatrice et Présidente d'Unis-Cité : « *Beaucoup de jeunes sont perdus, face à cet avenir incertain. Le Service Civique permet d'amener des jeunes de tous milieux à s'investir pour leur pays, auprès des associations et de la population, tout en ayant cette indemnité qui leur permet de vivre, et une expérience qui leur permet de rebondir* ».

Plus que jamais, la période nous prouve que **nous avons besoin de l'engagement des jeunes pour préserver le lien social**, et que leur présence est vitale sur le terrain pour faire face aux situations d'urgence que génère cette crise. Pour que cette génération soit celle de « l'ambition redoublée » qu'appelle de ses vœux le Président de la République, donnons à tous les jeunes, dans leur diversité, les moyens réels de s'engager en Service Civique, pour se rendre utiles aux autres tout en prenant le temps de réfléchir et de construire leur avenir. Visons l'Égalité des Chances aussi... face au service civique !

Contact presse : Danya Boukry – 06 98 25 04 80 dboukry@uniscite.fr

Contact institutionnel : Marie Trelle-Kane – 06 63 84 43 98 marie.trelle@me.fr

À propos d'Unis-Cité : L'association Unis-Cité est née de la conviction qu'il devrait faire partie de l'éducation de tous nos jeunes de consacrer une étape de leur vie à servir la collectivité tout en faisant l'apprentissage du travail d'équipe dans la mixité sociale. Unis-Cité a inspiré et servi de modèle au lancement du Service Civique des jeunes en 2010. Présente dans plus de soixante villes en France, Unis-Cité a déjà mobilisé et accompagné 25.000 jeunes dont plus de 7.000 en 2018, dans un service civique « collectif », fondé sur la mixité sociale. Unis-Cité promeut l'idée que le Service Civique devrait devenir « universel », et faire partie du parcours de tous les jeunes en France. www.uniscite.fr - Twitter @uniscite - www.relais-service-civique.fr

À propos du Service Civique : inspiré de l'expérience précurseur d'Unis-Cité et cherchant à donner une suite au service national suspendu en 1996, le service civique a été créé en 2010 pour favoriser la mixité sociale et développer une culture de l'engagement chez les jeunes en France. Volontaire, il propose aux jeunes de 16 à 25 ans de consacrer 6 à 12 mois de leur vie à des missions d'intérêt général au sein d'associations et services publics (solidarité, lutte contre l'exclusion, éducation, environnement, sport, culture.... Ils perçoivent une indemnité mensuelle (~582 €), bénéficient d'une couverture sociale, d'une formation citoyenne et d'un accompagnement pour préparer l'après service. www.service-civique.gouv.fr